



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 11 septembre 2020

COMPTE RENDU

Le quorum étant largement réuni - 34 présents- le Président ouvre la séance à 18h35 avec quelques mots de bienvenue :

« Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre Assemblée Générale annuelle.

Je remercie Monsieur Dominique Gibaud, Premier Adjoint au Maire, pour sa présence à nos côtés. Il représente Monsieur le maire de Mont près Chambord, qui s'était excusé de ne pouvoir se joindre à nous.

Je souhaite en premier lieu, remercier la Communauté de Commune du Grand Chambord et la Mairie de Mont près Chambord pour leur contribution et leur soutien à l'entretien de nos locaux et de nos extérieurs. »

Le rapport de la dernière Assemblée Générale est voté par l'AG à l'unanimité

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

« Notre dernière saison fut très courte ; seules les compétitions à 10 mètres ont pu se dérouler normalement avant que le confinement soit imposé en raison de la crise sanitaire du Coronavirus ; donc toutes les associations à l'arrêt et plus aucune compétition, coupe, critérium, championnats départementaux, régionaux et nationaux.

La période de confinement nous a permis d'améliorer encore nos installations ; les travaux d'extension de la déchetterie voisine nous y ont aidés et nous avons ainsi pu mettre aux normes nos stands à 25, 50 et 100 mètres. Les membres de la Fraternelle-Tir ont donné beaucoup de leur temps, ce qui représente un total de 620 heures de bénévolat.

La prochaine tranche de travaux consistera à poser du lino sur les tables des différents pas de tir après y avoir enlevé la moquette, ainsi que dans le bureau du club, ceci pour faciliter le respect des règles sanitaires.

En remerciement de notre participation à l'opération départementale « Vinci », nous avons bénéficié d'une dotation en cibles électroniques pour le 10 mètres de la part du CD TIR 41. Il nous reste à les installer et les mettre en service.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et membres du bureau qui ont œuvré au bon fonctionnement du club.

De nouveau un grand merci à la Communauté de Commune du Grand Chambord et à la Mairie de Mont près Chambord pour leur soutien permanent. »

Le rapport moral du Président est voté par l'AG à l'unanimité

Le président passe la parole à Gérard Sautrey, secrétaire, pour le Bilan sportif

BILAN SPORTIF

« En raison des problèmes dus au Covid19, la saison 2019/2020 a été brutalement interrompue et s'est trouvée réduite aux seuls championnats d'hiver pour les disciplines 10m Carabine et Pistolet. Le confinement qui a suivi a provoqué l'annulation de toutes les épreuves d'été.

On peut dire que c'est effectivement dommage car les résultats de la Fraternelle-Tir étaient fort prometteurs, malgré l'indisponibilité pour raison de santé de Gérard Benoit...

Nous avons en effet enregistré **20 podiums départementaux individuels** pour toutes les catégories en Carabine et Pistolet 10m soit :

- 9 titres de Champion Départemental
- 7 places de Vice Champion
- 4 places de 3^{ème}

A ces 20 podiums, il convient de rajouter 7 places d'honneur de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}.

Et il ne faut pas oublier **6 titres de Champion Départemental par équipe** en Pistolet, soit un total de 15 titres départementaux. Très beau bilan.

Concernant les Championnats Régionaux, outre plusieurs places d'honneur, nous pouvons revendiquer 1 place de 3^{ème} et 1 de 5^{ème}.

Il faut enfin relever l'excellente prestation d'**Eric Robert** qui a été qualifié pour les **Championnats de France** en Pistolet 10m Standard et Vitesse, où il a gagné deux très belles places de **13^{ème} et 20^{ème}**.

Encore une fois bravo à tous nos compétiteurs, en espérant que la saison prochaine leur permettra de briller jusqu'au bout... »

Bilan sportif voté par l'AG à l'unanimité. La parole est transmise à Michel Noel, Trésorier, pour le Bilan Financier : compte de résultats et budget prévisionnel

LA FRATERNELLE TIR

COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN 2019-2020

Compte de résultat 2019-2020

RECETTES		DÉPENSES	
Licences Cotisations	9 217,00 €	Licences Cotisations	5 872,00 €
Concours championnats	667,50 €	Concours Championnats	760,50 €
Munitions cartons	3 574,50 €	Munitions cartons	3 911,35 €
Repas Grillades Galettes	395,50 €	Repas Grillades Galettes	676,44 €
Subventions	810,75 €	Assurances	250,87 €
Matériel	15,00 €	Matériel	52,36 €
Opération Vinci	767,95 €	Opération Vinci	219,80 €
		Travaux	1 156,49 €
Intérêts parts sociales	55,92 €	Frais de bureau	351,76 €
TOTAL	15 504,12 €	TOTAL	13 251,57 €

Résultat de l'exercice 2019-2020

RECETTES		15 504,12 €
DÉPENSES	-	13 251,57 €
SOLDE +		2 252,55 €

Bilan saison au 31 août 2020

<i>Livre de comptes</i>		<i>Comptes et actifs bancaires</i>	
Report saison 2018-2019	10 237,37 €	Compte bancaire CA	9 472,74 €
Saison 2019-20120	2 252,55 €	Parts sociales souscrites	500,00 €
Intérêts livret A	18,87 €	Livret A	2 536,05 €
Caisse repas munitions	42,76 €	Caisse repas munitions	42,76 €
Fond de caisse concours	165,00 €	Fond de caisse concours	165,00 €
Total	12 716,55 €		12 716,55 €

Le Trésorier commente tous les postes du compte de résultats

Le compte de résultats est voté par l'AG à l'unanimité

LA FRATERNELLE TIR

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020-2021

LIBELLÉS	RECETTES	DÉPENSES
LICENCES COTISATIONS	9 300,00 €	6 020,00 €
CONCOURS CHAMPIONNATS	1 150,00 €	3 300,00 €
MUNITIONS CARTONS	2 900,00 €	3 910,00 €
REPAS GRILLADES GALETTES	1 503,00 €	1 250,00 €
SUBVENTIONS	450,00 €	
FRAIS DE BUREAU		450,00 €
TRAVAUX STAND		300,00 €
ASSURANCES		256,00 €
VÊTEMENTS	83,00 €	
COTISATIONS OFB 2021	600,00 €	
CONSOMMABLES, CIBLES ELECTRONIQUES		800,00 €
RECYCLAGE PLOMB	300,00 €	
TOTAL	<u>16 286,00 €</u>	<u>16 286,00 €</u>

Le Budget Prévisionnel 2020/2021 est voté par l'AG à l'unanimité

TARIFS DES LICENCES 2020/2021

Compte tenu des désagréments provoqués par le Covid,-confinement et fermeture du Club de mi mars à début septembre-, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de conserver les mêmes tarifs que ceux de la saison précédente, soit :

- Licence adultes : 127 €
- Licence jeunes : 97 €
- Carte 2^{ème} Club : 50 €
- Demi-journée : 5 €
- Porte cibles : 15 €

Le tarif pour utilisation de nos installations par les administrations Pêche/Chasse a été renégocié suite au regroupement de ces 2 organismes à 600 € pour l'année.

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité par l'AG

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le président donne lecture des noms des 14 candidats

Les opérations de vote se déroulent à bulletin secret, avec feuille d'émargement.

31 votants sont enregistrés.

Le dépouillement se déroule ensuite, effectué par Claude Bailloux, Jérôme Laurent, Laurent Pfirmann et Jean Roche.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président est immédiatement élu par l'AG : Bruno Guéry s'étant seul présenté, il est reconduit à l'unanimité.

Les nouveaux élus se réunissent à huis clos pour la répartition des postes.

Pour le remercier de toutes les saisons qu'il a consacrées à la gestion et au bon fonctionnement du Club depuis plus de 50 ans, le nouveau bureau décide de nommer à titre définitif

Claude BILLON : PRESIDENT D'HONNEUR de la Fraternelle-Tir

Le nouveau comité Directeur de la Fraternelle-Tir, élu pour un mandat de 4 saisons, est le suivant :

Président :	Bruno GUERY
Vice Président :	Claude BAILLOUX
Secrétaire :	Christian BERGER
Secrétaire adjoint :	Eric ROBERT
Trésorier :	Michel NOEL
Trésorier adjoint :	Richard FREMDLING

Le bureau est composé de 7 autres membres : Gérard BENOIT, Agnès BERT, Roger JUGE, Jean ROCHE, Jacques SESTRE, Jean Luc SONNET, Jacky THIBAUT.

Bravo et bon vent à cette nouvelle équipe.

QUESTIONS DIVERSES

1- Peut-on tirer du 357 magnum au pas de tir 50m ?

Le 357 est trop puissant d'une manière générale et les balle blindées sont formellement proscrites. A l'arme de poing, le stand 50m n'autorise que le 22lr.

2- N'y a-t-il pas de risque de ricochet ou de projection d'éclats lors des tirs sur gong au 25 m ?

Il n'y a plus de risque depuis que Roger Jugé a refait les encadrements de l'ensemble de gong

3- Le club continuera t-il à prêter des armes ?

La réponse est oui, avec l'obligation aux tireurs qui les utilisent de les désinfecter avant et après, puis de les lubrifier afin d'éviter toute oxydation.

4- Quel aménagement pour les tirs contrôlés annulés en avril et juin ?

Aucun aménagement prévu ; des séances de tirs contrôlés seront organisées fin septembre.

D'une manière générale, les 3 séances de tirs contrôlés annuelles seront maintenues, même si la législation d'aujourd'hui ne fait obligation que d'un seul tir contrôlé annuel aux détenteurs d'autorisation de détention. Le livre de police et les carnets de tirs seront également maintenus, selon les recommandations de la Ligue de Tir du Centre.

Il en est enfin impératif de réserver son créneau de tir pour le pas de tir 25m, sur le logiciel « framadate » mis en place par Christian Berger. Les tireurs qui utilisent les armes du club doivent indiquer le numéro de l'arme qu'ils comptent emprunter.

Plus de question diverse.

Le Président remercie l'assistance et lève la séance à 20h40.

Bruno Guéry, Président

Gérard Sautrey, secrétaire